ChablAsphalte SA
Route des Ilettes, 1869 Massongex / VS
www.chablasphalte.ch

CHABL ASPHALTE SA

Centrale d'enrobage: centrale@chablasphalte.ch
Tél. 024 / 475 71 55 Fax 024 / 475 71 56

Prix courants asphaltes coulés

Départ centrale **valables dès le 01.09.2023**

Code	Désignation basée sur normes SN	épaisseur de pose (mm)	CHF H.T. / to selon quantité journalière				
			1 - 10 to	10 - 25 to	25 - 40 to	40 - 80 to	> 80 to
	MA 4						
00	MA 4 L	12...20	309.00	289.00	273.00	263.00	243.00
05	MA 4 N		309.00	289.00	273.00	263.00	243.00
10	MA 4 S BmP		345.00	325.00	309.00	299.00	279.00
15	MA 4 H BmP		345.00	325.00	309.00	299.00	279.00
	MA 8						
01	MA 8 L	20...35	292.00	272.00	256.00	246.00	226.00
06	MA 8 N		288.00	268.00	252.00	242.00	222.00
11	MA 8 SJ w		341.00	321.00	305.00	295.00	275.00
11	MA 8 SJ i		346.00	326.00	310.00	300.00	280.00
11	MA 8 S BmP		321.00	301.00	285.00	275.00	255.00
16	MA 8 H BmP		321.00	301.00	285.00	275.00	255.00
	MA 11						
02	MA 11 L	30...45	289.00	269.00	253.00	243.00	223.00
07	MA 11 N		287.00	267.00	251.00	241.00	221.00
12	MA 11 S BmP		316.00	296.00	280.00	270.00	250.00
17	MA 11 H BmP		316.00	296.00	280.00	270.00	250.00
	MA 16						
03	MA 16 L	40...55	289.00	269.00	253.00	243.00	223.00
08	MA 16 N		287.00	267.00	251.00	241.00	221.00
13	MA 16 S BmP		316.00	296.00	280.00	270.00	250.00
18	MA 16 H BmP		316.00	296.00	280.00	270.00	250.00
	GA 6 (selon ancienne norme)						
	GA 6 SJ w	15...30	341.00	321.00	305.00	295.00	275.00
	GA 6 SJ i		346.00	326.00	310.00	300.00	280.00

Renseignements et prix pour d'autres types d'asphaltes coulés sur demande.

Plus-values:	Ajout **TRINIDAD** (asphalte naturel)	**CHF 2.50 / kg** de Trinidad
	Ajout **GILSONITE** (agent durcissant)	**CHF 6.00 / kg** de Gilsonite
	Ajout **CIRE** (aide à la pose)	**CHF 5.00 / kg** de cire

ChablAsphalte SA
Route des Ilettes, 1869 Massongex / VS
www.chablasphalte.ch

Centrale d'enrobage: centrale@chablasphalte.ch
Tél. 024 / 475 71 55 Fax 024 / 475 71 56

CONDITIONS GENERALES

La TVA n'est pas comprise dans nos listes de prix.

Conditions de paiement: 30 jours: net
Dès le 31ème jour: 8 % d'intérêt

Conditions de livraison: Départ centrale de Massongex
Le chargement des enrobés est compris dans nos prix.

Plus-value pour productions en dehors des horaires habituels:

Nuit (dès 20:00 h)	Forfait	CHF	500.00	+ plus-value	7.50 CHF/to
Samedi	Forfait	CHF	500.00	+ plus-value	7.50 CHF/to
Dimanche	Forfait	CHF	1'500.00	+ plus-value	10.50 CHF/to

Nos prix courants sont basés sur les coûts effectifs valables au moment du calculation des prix. Des modifications éventuelles de ces coûts entraîneront un réajustement de nos prix.

En ce qui concerne les prix à la tonne, la quantité livrée par jour sera prise en compte.

Les enrobés portant l'indication SN sont fabriqués selon les normes respectives. Sur demande, le fournisseur transmet gratuitement des déclarations de produits qui indiquent les valeurs nominales ainsi que la composition des mélanges. Les valeurs nominales se basent sur les normes produits SN respectives actuellement en vigueur ainsi que sur des résultats d'analyses issus de la production.

Pour les enrobés spéciaux, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement (prix, utilisation, ...).

Si vous êtes dans l'obligation de décommander, nous vous prions de nous prévenir le plus tôt possible, mais impérativement avant le début de la fabrication. Les enrobés non décommandés seront facturés. De plus, les frais de mise en décharge des enrobés commandés et non enlevés seront à la charge du client.

Aucune indemnité ne sera versée pour retard ou interruption de la livraison à la suite, par exemple, d'une panne de fabrication ou surcharge momentanée.

Si l'enrobé livré n'est pas conforme aux normes et qu'il est inutilisable, preuve à l'appui, il sera remplacé. Aucune compensation complémentaire ne sera accordée.

La compensation de créances d'un client à l'encontre d'une entreprise du groupe FS, de quelque nature qu'elle soit, avec des créances issues d'un contrat de livraison ou d'un contrat d'entreprise conclu avec une entreprise du groupe FS est formellement exclue. Le client accepte cette clause d'exclusion en même temps qu'il accepte l'offre, même si elle ne revêt pas de forme particulière, qu'il accuse réception d'une confirmation de livraison ou d'exécution ou qu'il signe un contrat de livraison ou un contrat d'entreprise.

Massongex, le 01.04.2023, SPr

CHABLASPHALTE SA
Centrale d'enrobage Massongex